

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 7 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEPT AVRIL** à 14 h 00, le Conseil  
Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du  
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**  
Nombre de présents : **61** **Emmanuel SERAPHIN, Président.**  
Nombre de représentés : **2**  
Nombre d'absents : **1** **Secrétaire de séance : M. Kévin DAIN**

**OBJET**

**AFFAIRE N°2026\_002\_CC\_2A**  
**Détermination du nombre de Vice-**  
**président(e)s**

**Nombre de votants : 63**

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
1 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
14/04/2026

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Cyrille MELCHIOR - M. Gabriel AUBERT - M. Christophe DAMBREVILLE -  
Mme Karine AGATHE FILAIN - Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA - M.  
Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO -  
M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice  
MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR  
- M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET  
DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila  
RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Eddie  
SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M.  
Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS -  
Mme Marie Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel  
SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil  
AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN -  
Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI  
- M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - M. Jean Yves LANGENIER -  
Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM  
- Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ -  
Mme Virginie SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M.  
Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme  
Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme  
Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE  
- Mr Erick FONTAINE

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

M. Thierry ROBERT

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M.  
Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2026**

**AFFAIRE N°2026\_002\_CC\_2A : DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)S**

**Le Président de séance expose :**

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le bureau est composé du(de la) président(e) de la communauté d'agglomération, d'un ou plusieurs vice-président(e)s, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-président(e)s est déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant et sans que ce nombre puisse excéder quinze (15).

Pour une assemblée de 64 sièges, le nombre de vice-président(e)s serait donc au maximum de treize (13).

Toutefois, à titre dérogatoire, le conseil communautaire peut décider, à la majorité des deux tiers, de fixer un nombre de vice-présidents supérieur mais dans la limite de 30 % de l'effectif total de l'assemblée et du nombre maximum de quinze (15) vice-présidents.

Pour une assemblée de soixante quatre (64) sièges, le nombre de vice-président(e)s est donc au maximum de quinze (15).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Oùï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ QUALIFIÉE DES 2/3 (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- FIXER à QUINZE (15) le nombre de vice-président(e)s membres du Bureau communautaire.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président